

08 Octobre 2018

@ L'éditorial



N° SPÉCIAL  
DENIER DE L'ÉGLISE

## Un appel dans les larmes

Oserais-je encore solliciter votre soutien financier ? Oserais-je, en cette année où, dans notre diocèse, un curé a détourné vos dons à son profit personnel ? Oserais-je, tandis qu'aux États-Unis des centaines de prêtres ont abusé d'enfants dans les 50 dernières années ? Les victimes crient leur souffrance indélébile, et Dieu pleure avec elles.

Ainsi, c'est dans les larmes que je renouvelle auprès de vous mon appel. Dans les larmes, mais avec la conviction que Dieu purifie

son Église et appelle les baptisés, en particulier les évêques et les prêtres, à une sainteté plus grande. Priez pour les prêtres, priez pour moi. Votre premier soutien est celui de la prière et du jeûne, pour notre conversion.

Je vous confie les onze jeunes qui se préparent au ministère de prêtre pour notre diocèse : 5 sont entrés l'an dernier, 2 cette année. Ils sont notre joie. Ils ont besoin de votre soutien. Mille mercis.

M<sup>gr</sup> Dufour, archevêque d'Aix et Arles



## @ Le Denier : pour quoi ? Annoncer Jésus à tous ..... pp. 2 - 4



« Il est nécessaire que chaque baptisé se sente engagé dans la transformation ecclésiale et sociale dont nous avons tant besoin. Une telle transformation nécessite la conversion personnelle et communautaire. »

Pape François - Lettre au Peuple de Dieu, 20 août 2018

## @ À la Une Une confiance sans faille



Toutes les œuvres faisant appel à la générosité des Français font le même constat : les récentes mesures en matière fiscale (réforme de l'ISF, augmentation de la CSG, prélèvement à la source) ont un effet direct sur la capacité de dons et entraînent une diminution signifi-

cative de leurs ressources. Il en est de même pour le Denier : début octobre, nous avons une baisse d'environ 2 % du montant global des dons effectués au titre du Denier en 2018. Si cette tendance se confirme, ce sera un manque de plus de 50 000 euros que nous aurons à déplorer en fin d'année !

Au pessimisme qu'un tel constat pourrait générer, nous préférons pourtant opposer une confiance sans faille. Confiance en la Providence qui, à travers vous et votre générosité, conduit toutes choses. Confiance dans votre fidélité et dans l'amour de l'Église que vous

ne cessez de témoigner. Confiance dans les fruits spirituels que produit le dynamisme pastoral de notre diocèse.

Ces fruits, je vous invite à les lire dans ce bulletin. Ils sont semence de joie. D'avance, je vous remercie de votre participation au Denier de l'Église et des efforts que vous pourriez consentir. Et avec tous les prêtres et communautés religieuses qui ne pourraient vivre sans vous, je rends grâce à Dieu.

Daniel Favreau, économiste diocésain

Photo - L'équipe Denier du diocèse au complet : Christelle Lecocq et Daniel Favreau (économiste) ; Evelyne Guinot, François Masquin et Luc Gramsch (bénévoles)

## À la une



Est-il besoin de rappeler qu'il n'y a pas « d'année blanche » en 2018 pour ce qui concerne les déductions fiscales ?

Tout don effectué en 2018 fera bien l'objet d'un remboursement par l'administration fiscale pour 66 % du montant dès lors que l'on est imposé sur les revenus.

Merci de votre fidélité

L'économiste diocésain

# Votre don, c'est pour annoncer

En France, l'Église catholique ne reçoit aucune subvention, ni de l'État, ni du Vatican. Seule la participation des fidèles lui permet de vivre et d'agir. Avec le Denier, qui est sa principale ressource, elle peut assurer le traitement des prêtres, des séminaristes, des religieuses engagées en paroisses et des laïcs salariés dans le domaine de la pastorale. Ainsi, votre don fidèle au Denier est-il une manière concrète de participer à l'annonce de la Bonne Nouvelle au plus grand nombre et d'assurer la vie matérielle de votre famille qu'est l'Église catholique.



## Après un an en Provence...

À l'automne 2017, le diocèse d'Aix-et-Arles a accueilli de nouveaux visages : quatre propédeutes – des jeunes qui se préparent à entrer au séminaire –, des laïques consacrées, des religieuses, des prêtres. Depuis un an, ils s'investissent dans le diocèse : leur mission a déjà porté du fruit. Quelques exemples.

### Séminaire

Après un an de discernement, Hadrien, Joseph, Thomas et Jean poursuivent leur chemin vers le sacerdoce : ils entrent en première année de séminaire pour notre Église diocésaine. Le week-end, ils se mettent chacun au service d'une paroisse : Hadrien et Thomas à Lambesc, Joseph à Bouc-Bel-Air et Jean à la cathédrale Saint-Sauveur.



Hadrien



Thomas



Joseph



Jean

### Saint-Martin 02

Depuis un an, les trois prêtres de la communauté Saint-Martin installés à Arles ont fait de la pastorale des jeunes « une des clés de la dynamique missionnaire dans la paroisse ». Ainsi se sont-ils investis dans l'aumônerie de plusieurs établissements scolaires : catéchèse, simple présence amicale, célébrations. Le patronage et les camps de jeunes permettent aux élèves scolarisés dans des établissements publics de rencontrer ceux du privé et de découvrir les activités paroissiales. La séance de catéchisme précédant la messe du dimanche implique les familles qui « peuvent vivre leur foi ensemble ».

### Palavra Viva 03

Les six jeunes laïques consacrées de la communauté brésilienne Palavra Viva (parole vivante) habitent depuis un an à Salon-de-Provence, mais leur mission les a menées à parcourir tout le territoire diocésain, dans les collèges et lycées. La communauté Palavra Viva collabore étroitement avec les membres du Pôle Jeunes du diocèse, qui reconnaissent leur « extraordinaire capacité à parler de Dieu ».



De gauche à droite : Carla, Thamrys-Louise, Solange, Marilia, Anna Carolina, Denise

### Disciple-missionnaire

Juliette Gaté, paroissienne de Martigues, a contribué à la création de l'École des Témoins.



Le modèle biblique de Juliette est la samaritaine : « Jésus la rencontre, lui pose quelques questions, ne lui fait pas de discours moral pour la convertir ; elle tire elle-même les conclusions et part annoncer qu'elle a rencontré Jésus ». L'École des témoins, ce parcours clé en main donné dans 4 lieux du diocèse en cette année 2018-2019, est construit sur le même schéma : Rencontrer le Christ, devenir vraiment disciple, se convertir. « Sans cette révolution intérieure, on ne peut pas témoigner ». Juliette a mis ses pas dans ceux du Christ suite à des rencontres « qui ont ouvert son cœur ». La formation insistera d'abord sur la conversion personnelle, car, selon Juliette Gaté, « on ne peut pas plaquer des méthodes d'évangélisation sur une personne qui n'est pas habitée par le Christ. Ce serait contre-productif ».



### Incognito



On connaît mieux les dessins et la signature d'Yves Guézou que son visage. Vous aurez l'occasion de rencontrer ce dessinateur humoristique chrétien le 24 novembre à Martigues, lors du second Forum spi La Joie de l'Évangile. Yves Guézou mettra son talent au service de ce grand rassemblement diocésain : il participera notamment avec son crayon à la table ronde sur les talents.

### Prime de rentrée

Clément et Rémi commencent à Aix une année de « propédeutique », le temps de discernement désormais obligatoire dans toute l'Église avant d'entrer au séminaire. Ils découvriront la vie paroissiale à la Cathédrale Saint-Sauveur. Clément habite à Aix depuis quelques années. Rémi arrive de Tarascon.



Clément



Rémi

## © Fraternisons



Alice Burdeyron, responsable des équipes *Amoris Laetitia* à Bouc-Bel-Air

### Deux paroisses du diocèse, la cathédrale Saint-Sauveur et la paroisse de Bouc-Bel-Air, viennent de créer des fraternités.

« Mieux se connaître les uns les autres, accueillir les personnes éloignées de l'Église ou peu intégrées dans la paroisse, se porter les uns les autres dans la prière » constituent certains des buts qui ont motivé la création des Équipes de Notre paroisse (ENP) à la Cathédrale Saint-Sauveur. Une soixantaine de personnes ont répondu positivement à l'invitation du curé et se retrouvent une fois par mois, en fraternité de 6 à 8 personnes. Les réunions des ENP commencent par un temps de convivialité et d'échanges. Elles se poursuivent par la lecture, la méditation et le partage de l'évangile du dimanche suivant. Elles continuent avec la lecture et une discussion sur une partie de l'exhortation apostolique *Gaudete et Exultate*. Chaque réunion se termine par la prière.

À Bouc-Bel Air, un autre texte du pape François a été choisi : *Amoris Laetitia*.

Il servira à nourrir les discussions des équipes du même nom. Après un essai positif de six mois au premier semestre 2018, d'autres fraternités sont créées. « Les participants sont souvent des parents d'enfants inscrits au caté, mais pas forcément pratiquants eux-mêmes », explique Alice Burdeyron, pilote du projet. « La paroisse constitue généralement le seul point de contact avec certains couples, à travers leur demande de sacrements, ou la catéchèse pour les enfants. Ils ont soif de nourrir leur vie conjugale et leur vie spirituelle. Il nous fallait créer une porte d'entrée plus accessible ». Un système « clé en main » a été mis au point. Le fruit commun à ces deux initiatives réside dans « la profondeur des liens tissés entre les participants » : pas de mondanité ni de superficialité, on devient frères et sœurs dans le Christ.

Équipes Notre Paroisse – Cathédrale Saint-Sauveur, contacter le curé P. Benoît Tissot 06 50 38 13 66

Équipes *Amoris Laetitia* – Alice Burdeyron : [amorislaetitia.upa@hotmail.com](mailto:amorislaetitia.upa@hotmail.com), 06 61 46 13 76

## Zoom sur nos prêtres aînés

Parmi les prêtres aînés du diocèse (c'est-à-dire ayant plus de 65 ans), certains sont encore en activité en paroisse (parfois comme curés). Tous ces prêtres touchent une pension de la Caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes (CAVIMAC) d'un montant variant entre 380 et 600 €. Le diocèse la complète avec des offrandes de messes et une indemnité versée grâce au Denier. Sept prêtres résident au foyer sacerdotal Saint-Marc d'Aix, et trois en EHPAD. Le plus souvent, le diocèse prend intégralement en charge les frais liés à leur accueil (entre 2 000 et 3 000 € par mois et par personne).

## © Le saviez-vous ?

Un évêque reçoit le même traitement qu'un prêtre. M<sup>gr</sup> Christophe Dufour reçoit donc lui aussi chaque mois 917 €.



M<sup>gr</sup> Dufour au 1<sup>er</sup> Forum spi à Gignac le 18 novembre 2017

## © En chiffres

Grâce au Denier, le diocèse assure le traitement de...

**133** prêtres

84 prêtres « en activité » (- de 65 ans)

46 prêtres diocésains / 18 prêtres issus d'un autre diocèse / 5 prêtres religieux

49 prêtres de + de 65 ans

29 prêtres diocésains / 9 prêtres issus d'un autre diocèse, 4 prêtres religieux

**33** religieuses

Elles sont missionnées en pastorale dans divers lieux du diocèse (à Aix, Istres, Martigues, Meyrargues, Mollégès, Rognac et Rognonas).

**9** laïcs salariés en pastorale

Ces personnes ont reçu une lettre de mission pastorale de notre évêque.

**917 €** : Le traitement mensuel d'un prêtre

**3416** baptêmes / **905** mariages

**4 304** obsèques

(Source : registres 2017 de catholicité des paroisses du diocèse)

## © Veilleuse



Sabine Busutil, assistante sociale du diocèse, est chargée d'accompagner les prêtres aînés ou malades. Elle veille sur eux, est attentive à leurs besoins, leur rend visite.

## © Amitié et annonce

De gauche à droite : Costanza, Claudia, Agnese, Giulia



La joie d'Agnese, Claudia, Giulia et Costanza se communique à toutes les personnes qu'elles rencontrent depuis six ans à Rognac. Les sœurs franciscaines de l'Évangile ont reçu du curé de la paroisse la mission de rendre visite aux familles : « parce qu'elles ne viennent plus forcément à l'Église, il faut aller vers elles ». Au début de leur mission, les religieuses ont d'abord rencontré les familles des enfants catéchisés : « on propose une visite amicale, on

prend rendez-vous, on se rencontre », explique Sœur Agnese. Petit à petit, des liens d'amitié se créent, les échanges deviennent plus profonds. « On fait de la première annonce, de la découverte de la foi, qui constituent le charisme de notre congrégation : les Sœurs franciscaines de l'Évangile ». Elles assurent en outre la catéchèse et l'accompagnement des catéchumènes, et du patronage pendant les vacances scolaires.

# Flash infos

## ■ Venez et voyez ! <sup>04</sup>

La paroisse de Martigues propose, cette année encore, le parcours « Venez et voyez ! ». Il s'agit de faire découvrir Jésus-Christ aux personnes en recherche, éloignées de l'Église ou en marge de la paroisse, qui se posent des questions. Les 7 soirées de l'année commencent par un temps convivial. Ensuite un ou deux témoins parlent de leur chemin de foi. En petits groupes, les participants peuvent échanger sur ce qu'ils viennent d'entendre ou sur la Parole de Dieu. La prière conclut la rencontre.

## ■ Envie d'avoir « la patate » ?



Depuis un an, les étudiants aixois peuvent venir tous les mercredis et tous les vendredis de 12h30 à 14h au centre paroissial de l'église Saint-Jérôme à Aix

pour rencontrer d'autres jeunes, échanger et récupérer un sac de denrées alimentaires.

**Partage Alimentaire Étudiant « La Patate »**, 06 63 28 54 17, [www.p-a-t-a-t-e.fr](http://www.p-a-t-a-t-e.fr)

## ■ Alpha <sup>07</sup>

Après une première expérience concluante à Lamanon, un parcours Alpha sera proposé au premier semestre 2019 au niveau du doyenné de Salon-Val de Durance. 8 soirées pour découvrir Jésus, la Bible, la foi. Contact : Unité pastorale ELSA 04 90 59 50 61

# C'est là que ça se passe...



## © Des nouvelles de la famille diocésaine



### ■ Merci !

Louis Schall a assuré pendant 13 ans les responsabilités de Délégué diocésain de la pastorale liturgique et responsable de la musique liturgique.

On lui doit la direction du chœur diocésain et l'animation de nombreuses célébrations, comme les confirmations d'adultes, ou encore l'ordination diaconale de quatre nouveaux diacres permanents le 11 février 2018.

### ■ La Fraternité missionnaire diocésaine

Depuis quelques mois, une dizaine d'employés du diocèse engagés dans la pastorale se retrouvent chaque semaine pour vivre en fraternité une expérience de conversion pastorale et missionnaire. Pour cela, ils ont à cœur de vivre la prière, la vie fraternelle, la formation, le service commun et

l'évangélisation. Ils tâchent ainsi de répondre à l'appel du pape François dans *La Joie de l'Évangile*. Celui-ci invite chacun à redécouvrir ce qui fait le cœur de sa vie de baptisé : approfondir chaque jour sa relation au Christ et partager la joie de le connaître. Mais l'appel du pape François s'adresse aussi à nos fonctionnements : « *J'invite chacun à être audacieux et créatif dans ce devoir de repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices de leur propres communautés...* » (§ 33).

### ■ Ils fêtent leur jubilé d'ordination en 2019

✓ **Prêtres** ▶ 20 ans : pères Richard Brunet, Christophe Nowak, Hervé Rossignol.

▶ 25 ans : pères Michel Isoard, Jean-Luc Michel, Kurian Thekkel, Thierry Charpentier.

▶ 30 ans : pères Martin Coly, Michel Girard, Krzysztof Zielanda.

▶ 50 ans : pères Robert Almeras, Bernard Tiran.

▶ 60 ans : Père Jean-Claude Quinet.

✓ **Diacre** ▶ 25 ans : Henri Lacoste.



## Le Service Catholique des Funérailles, des pompes funèbres missionnaires

**Le Service Catholique des Funérailles vient s'implanter à Aix-en-Provence et pourra œuvrer sur l'ensemble du diocèse. Rencontre avec Bruno de Chateaueux qui mène ce projet.**



Service Catholique des Funérailles

### Quelle est la mission du Service Catholique des Funérailles ?

Comme toute entreprise de Pompes Funèbres, le SCF accompagne les familles après le décès du proche, dans le parcours de funérailles ; elle assure notamment le lien avec le prêtre ou les équipes paroissiales du deuil.

### Qu'est-ce qui différencie le SCF d'une autre entreprise de pompes funèbres ?

Parce que le SCF est estampillé « catholique », notre état d'esprit

est différent. On est porté par la prière commune. Tous les jours, toute l'équipe prie ensemble : louange, Parole de Dieu, partage et intentions de prière. Pendant les célébrations de funérailles menées par le prêtre ou des laïcs des équipes paroissiales du deuil, nous prions avec les familles, nous communions à leur peine, nous prions pour le défunt, ses proches. Cette dimension chrétienne est présente dans les rites que nous menons, quand un laïc ou un prêtre ne peut pas les assurer : les rites avant la fermeture du cercueil (« le rite de l'Adieu au visage ») ou avant l'inhumation ou l'incinération.

Sur un plan plus pratique, notre Société Coopérative n'a pas vocation à dégager du profit : il n'y a pas de surenchère commerciale.

Service Catholique des Funérailles, 66 cours Sextius à Aix. Contact dans le diocèse : Bruno de Chateaueux, au 07 69 53 35 35 - [accueil.aixarles@s-c-f.org](mailto:accueil.aixarles@s-c-f.org)

**Vous recevrez très prochainement un courrier contenant de plus amples informations sur le Service Catholique des Funérailles dans le diocèse d'Aix et Arles.**



## Qu'es acò ?

Le **Denier** est la principale ressource pour un diocèse et ses paroisses même s'il ne permet pas, seul, de couvrir toutes les dépenses. Il est complété par : les **legs** et **donations**, ressource importante mais par nature aléatoire (voir ci-contre) ; les **quêtes** effectuées lors

des messes ; les **offrandes de messes** (qui complètent le traitement des prêtres) ; le « **casuel** » (les offrandes demandées à l'occasion des célébrations de baptêmes, mariages et obsèques) ; les **dons** et **offrandes divers** (dons libres, cierges...).

## Repères

### L'ancrage théologique du Denier

La lecture attentive des Écritures nous rappelle la dimension chrétienne du Denier et son ancrage théologique. Dans les Actes des Apôtres, on en trouve plusieurs exemples. À Antioche, on annonce une famine survenue à Jérusalem et les chrétiens décident de venir en aide à leurs frères (Ac 11, 27-30). Il s'agit déjà d'une solidarité au sein de la communauté chrétienne. Saint Paul écrivant aux Galates leur

dit : « *Que celui qui reçoit l'enseignement de la Parole fasse une part de tous ses biens en faveur de celui qui l'instruit* » (Ga 6, 6). Il dit également ceci : « *Si nous avons semé pour vous les biens spirituels, serait-il excessif de récolter des biens matériels ?* » (1 Co 9, 10-14). Cette contribution est conforme, à la fois, au droit civil (loi de 1905, article 18) et au droit canonique (canon 222 § 1).

## Les legs, une autre façon de soutenir les chantiers

Les legs et donations contribuent à l'équilibre du budget de fonctionnement du diocèse et ils sont essentiels pour financer les investissements. Léguer à l'Église, sans léser vos héritiers, c'est prolonger le soutien que vous lui avez apporté au fil des années.

### Un exemple pour comprendre

Thérèse souhaite léguer 100 000 € à son neveu Paul. Comment peut-elle s'y prendre ?

#### Possibilité n°1 - Thérèse lègue directement à son neveu

Thérèse institue son neveu légataire particulier à hauteur de 100 000 €. Paul devra s'acquitter de 55% de droits de succession à l'État.

- ➔ **Paul recevra : 45 000 €**  
(100 000 € - [100 000 € x 55%])
- ➔ **L'État percevra : 55 000 €**
- ➔ **Le diocèse recevra : 0 €**

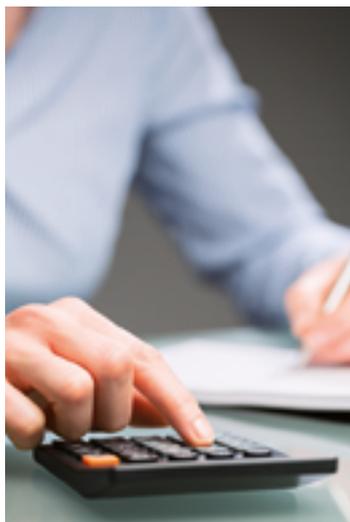
#### Possibilité n°2 - Thérèse lègue à son neveu via le diocèse

Thérèse lègue 100 000 € au diocèse, à charge pour ce dernier de transmettre un legs particulier de 45 000 € nets de frais et droits au neveu. Le diocèse, qui est exonéré des droits de mutation, s'acquittera des droits de succession sur les 45 000 € remis à Paul.

- ➔ **Paul recevra : 45 000 €**
- ➔ **L'État percevra : 24 750 €**  
(45 000 € x 55% de droits de succession)
- ➔ **Le diocèse conservera le reliquat : 30 250 €**  
(100 000 € - [45 000 € + 24 750 €])

Cet exemple montre que l'on peut effectuer un legs à une oeuvre comme le diocèse tout en préservant les intérêts de ses héritiers.

*Si vous désirez recevoir un document d'information, vous pouvez renvoyer le bulletin ci-joint en cochant la case correspondante ou contacter l'économat au 04 42 17 58 15 ou par email à [economat@catho-aixarles.fr](mailto:economat@catho-aixarles.fr).*



## En pratique

### Combien donner ?

Le montant du don est laissé à l'appréciation de chacun. L'Église propose comme repère de donner l'équivalent de 1 à 2 % de son revenu annuel. Toute participation, même modeste, est précieuse.

### Les déductions fiscales

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

## ● Les résultats au 1<sup>er</sup> octobre 2018

	2017 (au1/10)	2018 (au1/10)	Évolution 2017/18
▶ Montant global collecté	1 396 377 €	1 369 473 €	- 26 904 € / - 1,93 %
▶ Nombre de donateurs	6 531	6 058	- 473 / - 7,24 %

### Amplitude des dons

5 dons > 5 000 € / 5 dons de 2 € à 8 €

## ● Objectif 2018 : où en sommes-nous ?

Montant collecté au 1<sup>er</sup> octobre : 1 369 473 €

◀ Soit **52,66 % de nos besoins** (2 600 000 €) ▶

## @ Frais de campagne

Courriers de remerciement ou d'appel aux dons, courriels, reçus fiscaux, appels téléphoniques, dépliants distribués en paroisses... Une campagne de collecte du Denier implique des frais, mais ces actions sont indispensables pour maintenir le niveau de la

collecte, dans un contexte de baisse régulière du nombre de donateurs. Une manière concrète de nous aider à limiter le nombre de ces actions... et donc à faire des économies : **le prélèvement automatique** (voir ci-dessous)...

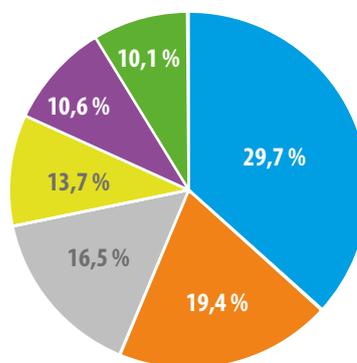


## Tableau d'honneur

● 5 paroisses ont fait progresser de 25% le **montant de leur collecte** : Berre/Rognac - Entressen - Saint-Andiol - Aix St Paul - Eguilles

● 5 paroisses ont augmenté de 15% leur **nombre de donateurs** : Châteauneuf-le-Rouge - Aix St Jean-Baptiste - Jouques - Miramas - Alleins

## ● Répartition des ressources 2017 de notre diocèse



■ DENIER - 2 602 K€

■ LEGS - 1 964 K€

■ QUÊTES - 1 441 K€

■ CASUEL - 1 193 K€  
*(Offrandes pour les baptêmes, mariages, obsèques)*

■ AUTRES DONNS - 924 K€

■ TRONCS ET CIERGES  
883 K€

## La (très) bonne idée

### Si vous optiez pour le prélèvement automatique ?



« **Je ne fais rien ? Faux, je soutiens mon diocèse !** »

Une donatrice qui a choisi le prélèvement automatique.

#### ■ POUR VOUS

Vous maîtrisez votre don, qui peut être arrêté ou modifié sur simple demande. Réparti sur l'année, il est prélevé au rythme que vous choisissez, mensuel ou trimestriel. Vous êtes informé des actions du diocèse mais vous recevez moins de courriers.

#### ■ POUR LE DIOCÈSE

La régularité de votre soutien nous permet de mieux planifier nos actions. En vous écrivant moins, nous diminuons nos frais de collecte et augmentons la part destinée à nos actions. Vous recevez un seul reçu fiscal. C'est plus économique.



« **Je ne fais rien ? Faux, je gère sereinement les finances !** »

L'économe diocésain quand le nombre de donateurs prélevés augmente.

**17 % : LE TAUX DE DONATEURS DANS LE DIOCÈSE AYANT CHOISI LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SOIT 1 838 PERSONNES (AU 31/12/17) - 26 % : LE POURCENTAGE DU MONTANT TOTAL DU DENIER COLLECTÉ PAR PRÉLÈVEMENT**



## QUIZZ

Vous avez déjà contribué au Denier pour 2018 ?

Un grand merci ! ▶ Si vous le souhaitez, vous pouvez effectuer un don complémentaire ou choisir le prélèvement.

Vous avez choisi le prélèvement ?

Bravo pour votre confiance ! ▶ Vous avez la possibilité d'actualiser à tout moment le montant de votre don.

Vous n'avez pas (encore) donné au Denier en 2018 ?

Il n'est pas trop tard. ▶ N'hésitez pas à le faire sans attendre les multiples sollicitations de fin d'année.

Vous aidez les chantiers diocésains ou le séminaire St-Luc ?

Soyez remerciés de votre générosité. ▶ Nous vous proposons de contribuer aussi au Denier : vous marquerez ainsi votre attachement aux valeurs évangéliques de paix, de fraternité et de partage.

Pour suivre le diocèse :

Site Internet + abonnement newsletter : <http://www.catho-aixarles.fr>

Agenda diocésain : <http://www.catho-aixarles.fr/agenda>

Diocèse Aix-Arles

@dioaixarles

Diocèse Aix-Arles